

AGNES BUZYN MINISTRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE

FREDERIQUE VIDAL

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 18 décembre 2018

Remise du rapport de M. Jean-Paul Saint-André sur la refonte du premier cycle des études de santé

Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé et Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont reçu aujourd'hui le rapport de la mission qu'elles avaient confiée le 12 octobre 2018 à un groupe de travail piloté par le professeur Jean-Paul Saint-André afin de proposer une stratégie pour la refonte du premier cycle des études de santé.

Pour conduire cette mission, Jean-Paul Saint-André s'est appuyé sur une large concertation comprenant la mise en place d'un groupe de travail, des entretiens bilatéraux ainsi que de nombreuses contributions écrites, notamment de la part des Conférences de doyens de facultés de santé, de la Conférence des présidents d'universités, et des organisations représentatives étudiantes.

Les propositions contenues dans ce rapport feront l'objet d'un examen approfondi par les Ministres, qui annonceront les axes de la réforme du premier cycle des études de santé, ainsi que les modalités de poursuite de la concertation dans le courant du mois de janvier 2019. Le projet de loi Santé, qui sera présenté au Parlement au premier semestre 2019, prévoira les mesures législatives nécessaires à la suppression du numérus clausus et de la PACES, annoncée par le Président de la République lors de son discours sur la transformation du système de santé, le 18 septembre 2018. La poursuite de la concertation permettra de préciser les dispositions règlementaires nécessaires.

<u>**Télécharger le rapport**</u>: http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid137245/refonte-du-premier-cycle-des-etudes-de-sante-pour-les-metiers-medicaux.html

Contacts presse

Cabinet d'Agnès BUZYN : 01 40 56 60 65 <u>sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr</u>
Cabinet de Frédérique VIDAL : 01 55 55 84 24 <u>secretariat.communication@recherche.gouv.fr</u>